



### 3.3 UTILISER LES ÉTUDES DE ZONES POUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES

**PILOTE(S) DE L'ACTION :** SPI Vallée de Seine, DRIEE

**PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S) :** INERIS, ARS, CIRE, Airparif, Bruitparif, associations de défense de l'environnement (associations basées en Vallée de Seine, ADENCA pour la Seine et Marne, etc.)

**TERRITOIRE(S) CONCERNÉ(S) :** Vallée de Seine (78) et Nord-Ouest de Seine et Marne (77)

**PUBLIC(S) CONCERNÉ(S) :** Populations de la Vallée de Seine, du Nord-Ouest de la Seine-et-Marne (notamment de secteurs subissant des cumuls de nuisances environnementales)

**LIEN(S) AVEC LE PNSE 3 :** action n°40

**LIENS(S) AVEC LES DÉMARCHES RÉGIONALES :** étude perception des riverains de la Vallée de Seine, enquête médecins de la Vallée de Seine

**LIEN(S) AVEC AUTRE(S) FICHE(S) DU PRSE 3 :** actions 2.1, 3.1 et 3.4

#### OBJECTIF ET FINALITÉ

L'objectif principal est d'évaluer, et si nécessaire de réduire l'impact de la dégradation des milieux sur la santé des populations en Vallée de Seine et en Nord-Ouest Seine-et-Marne.

À cette fin, l'action veut poursuivre et finaliser les études de zones mises en place sur ces deux territoires en :

- 1 Assurant la diffusion des avancées des études, de leurs résultats et des conclusions aux publics concernés (collectivités, associations de protection de l'environnement, industriels, aménageurs, riverains, groupes scolaires, usagers de potagers, etc.)
- 2 Proposant des actions locales hiérarchisées qui découlent de ces études
- 3 Favorisant la diffusion et la présentation d'outils de diagnostic sur des territoires d'Île-de-France subissant des cumuls de nuisances environnementales

#### CONTEXTE ET ENJEUX POUR LA RÉGION

Le territoire de l'étude de zone Vallée de Seine, situé entre les Mureaux et Mantes la Jolie, constitue un territoire à fort enjeu pour la santé environnementale. Elle accueille une densité élevée de population sur 190 km<sup>2</sup>, ainsi que 90 installations classées soumises à autorisation (centrale thermique, aciérie, usine de fabrication automobile, usine d'incinération, etc.), 140 installations soumises à déclaration, 17 sites pollués répertoriés dans la base de données BASOL, un axe de transport autoroutier (A13), ferroviaire et fluvial (Seine) et un champ captant d'eau potable.

Sur une zone s'étendant de Villeneuve-sous-Dammartin à Ozoir-la-Ferrière, le secteur du Nord-Ouest Seine-et-Marne concentre des activités polluantes : zones industrielles, carrières de gypse, installations de traitement de déchets, infrastructures routières et aéroportuaires, terres de grandes cultures agricoles, etc. Des projets de développement liés au Grand-Paris y sont envisagés en parallèle.

Dans ces contextes, des collectivités, associations locales, élus locaux etc. ont formulé des interrogations sur l'impact potentiel de cet environnement jugé dégradé sur la santé des populations exposées. Aussi, des études dites « de zone » ont été mises en place selon la méthodologie développée par l'INERIS [20] sur ces deux territoires pour établir un diagnostic environnemental complet et partagé permettant de proposer des mesures de gestion adaptées.

L'étude de zone sur la Vallée de Seine a été mise en place dans le cadre du PRSE2 (2010) et couvre 28 communes (200 000 habitants). La première phase de l'étude état des lieux (recueil des données préexistantes et modélisation de la dispersion atmosphérique) a permis d'identifier cinq secteurs d'intérêt où un cumul des nuisances environnementales est mis en évidence. La seconde phase de la campagne de mesures complémentaires dans les milieux ciblant ces secteurs, est en cours pour un achèvement en 2017.

L'étude de zone Nord-Ouest Seine-et-Marne a été lancée en février 2016 et couvre 44 communes (400 000 habitants). La première phase de recueil des données, en cours, a commencé en 2016 (bilan des émissions, caractérisation des populations et des usages, catégorisation et hiérarchisation des substances, etc.).

#### ÉTUDE DE ZONE

L'étude de zone évalue les impacts des activités humaines sur l'état des milieux d'une part, et les risques sanitaires inhérents pour les populations d'autre part en :

- améliorant les connaissances en matière d'exposition et de risques dans la zone étudiée ;
- étudiant la compatibilité de l'état des milieux avec les usages existants constatés ;
- proposant des actions prioritaires de prévention ;
- impliquant les acteurs concernés pour faciliter notamment l'appropriation des actions ;

Pour aller plus loin : *Guide pour la conduite d'une étude de zone* (INERIS, 2011).

### RAISON D'ÊTRE DE L'ACTION

L'outil « étude de zone » permet de mieux connaître un territoire et d'engager une concertation entre les différentes parties prenantes (représentants de l'État, collectivités locales, associations, etc.). Il vise ainsi à répondre à des préoccupations locales quant à l'état des milieux et leur compatibilité avec les usages constatés à l'échelle d'un territoire tout en facilitant l'aide à la décision. Finaliser les études engagées est donc essentiel.

Il est toutefois nécessaire d'anticiper les dernières étapes d'une étude de zone pour pouvoir en tirer des résultats concrets, matérialisés en mesures ciblées, et ainsi pérenniser le dialogue instauré entre les différents collèges du Comité de pilotage. La présente action permet ainsi de structurer ces démarches dans cette optique.

Par ailleurs, les deux études sont très complémentaires et le retour d'expérience de l'étude sur la Vallée de Seine pourra venir nourrir celle sur la zone Nord-Ouest Seine et Marne.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

L'action se décompose en 3 sous-actions :

- 1 Finaliser et capitaliser sur l'étude de zone en Vallée de Seine
- 2 Poursuivre l'étude de zone Nord-Ouest Seine et Marne
- 3 Communiquer autour des outils existants pouvant répondre aux préoccupations locales des zones de cumul de nuisances environnementales

#### • SOUS-ACTION 1 • FINALISER ET CAPITALISER SUR L'ÉTUDE DE ZONE EN VALLÉE DE SEINE (plan d'action) (pilotes : SPI Vallée de Seine, DRIEE, ARS, CIRE)

##### Finaliser l'étude de zone de Vallée de Seine

- RÉALISER des campagnes de mesures complémentaires sur le territoire Vallée de Seine
- RÉALISER UNE ANALYSE D'INTERPRÉTATION DE L'ÉTAT DES MILIEUX (compatibilité entre les milieux et les usages constatés) sur la base des données collectées
- Éventuellement, RÉALISER une Évaluation des Risques Sanitaires

##### Favoriser la lecture et la communication de l'étude et de ses résultats

- UTILISER les outils « Au-delà des études de zone développés par l'INERIS et le SPPPI PACA » (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles de Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- ÉLABORER des conclusions/recommandations, sur la base des travaux précédents
- ORGANISER un temps de réflexion, de discussion et appropriation des conclusions avec l'ensemble des parties prenantes du territoire

### Capitaliser sur les résultats de l'ensemble des études mises en place sur ce territoire (dont étude des perceptions des riverains, enquête auprès des médecins)

- COMMUNIQUER ET VALORISER LES RÉSULTATS des études quantitatives sur la santé perçue et la dégradation de la qualité de vie menées auprès de la population de la vallée de la Seine et des médecins de la zone Vallée de Seine (Études SEPIA-Cire-ARS)
- ÉVALUER LES APPORTS dans les études de zone d'un volet portant sur la santé perçue des riverains en lien avec leur environnement
- PROPOSER le cas échéant une démarche de prise en compte de l'impact des nuisances sur la qualité de vie dans les territoires soumis à des cumuls de nuisances, en se basant sur l'expérience tirée de l'étude en Vallée de Seine
- FAIRE ÉMERGER un plan d'actions concret de prévention et de gestion des incompatibilités milieux/usages au sein du territoire Vallée de Seine, construit de manière collégiale  
Une des actions de ce plan sera la production possible d'outils spécifiques de communication du plan et de son origine, mis en cohérence avec les actions nationales sur les études de zone (exemples : sollicitation d'experts scientifiques ou en communication en santé-environnement, réalisation d'une « boîte à outils » avec supports de vulgarisation, démarchage auprès des associations de jardins collectifs investigués, réunions ciblées et itinérantes auprès des communes de la zone, sites internet, etc.)

#### INDICATEURS DE SUIVI

Mesures complémentaires dans les milieux « eau, sols, végétaux »

Conclusions de l'interprétation de l'état des milieux

Conclusions de l'Évaluation Quantitative des Risques Sanitaires (étape facultative)

Communication

Élaboration collégiale d'un plan d'actions ciblées et hiérarchisées intégrant la prise en compte de la dégradation de la qualité de vie

Communication et réalisation du plan d'actions

Mise en œuvre des mesures de gestion

### ÉTUDES DE SANTÉ PERÇUE DES RIVERAINS ET MÉDECINS

Les activités anthropiques peuvent avoir des conséquences sanitaires, par la toxicité des substances qu'elles émettent mais aussi par la gêne associée aux stimuli sensoriels (odeurs, bruit ...) qu'elles provoquent. C'est pourquoi, en parallèle de l'étude de zone en Vallée de Seine, une étude complémentaire a été réalisée auprès des riverains afin d'identifier les facteurs environnementaux sur lesquels agir pour réduire les gênes et les impacts éventuels sur leur santé. Une enquête a également été menée auprès des médecins généralistes et pédiatres, portant sur leurs perceptions des problématiques environnementales susceptibles de nuire à la santé de leurs patients.

#### INDICATEURS DE RÉSULTAT

Impact en termes d'évolution des expositions

Évolution de la perception des riverains suite à la mise en œuvre des recommandations

**• SOUS-ACTION 2 •**
**POURSUIVRE L'ÉTUDE DE  
ZONE NORD-OUEST SEINE ET  
MARNE (pilote : DRIEE)**

Élaborer un atlas des données récoltées sur la zone d'étude

**Approfondir les travaux**

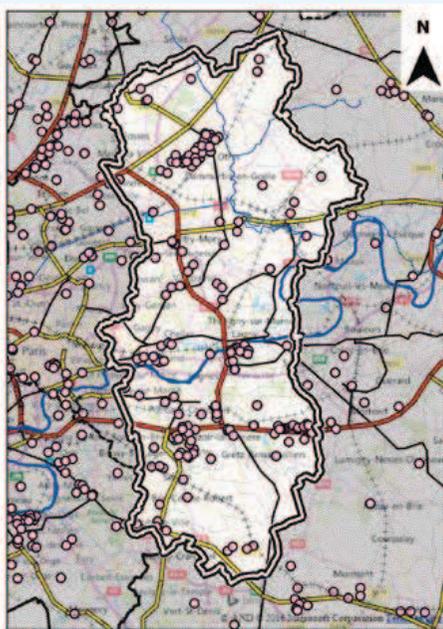
- MODÉLISER la dispersion dans les milieux d'exposition
- DÉFINIR des zones d'intérêt (zones de cumul de nuisances environnementales)
- LANCER des campagnes de mesures complémentaires dans les milieux d'exposition

Zone d'étude du Nord-Ouest de la Seine et Marne



Réaliser l'interprétation de l'état des milieux (et de l'évaluation des risques sanitaires, facultative selon les problématiques identifiées)

Suite aux conclusions de l'étape précédente, élaborer de façon collégiale un plan d'actions ciblées et hiérarchisées à mettre en place dans les zones d'intérêt visant à garantir ou rétablir la compatibilité des usages avec les milieux


**INDICATEURS DE SUIVI**

Élaboration d'un atlas des données récoltées sur la zone d'étude  
Définition des zones d'intérêt  
Définition et réalisation des campagnes de mesures complémentaires dans les zones d'intérêt  
Conclusions de l'Interprétation de l'état des Milieux  
Conclusions de l'Évaluation Quantitative des Risques Sanitaires (étape facultative)  
Communication des résultats  
Élaboration collégiale d'un plan d'actions ciblées et hiérarchisées

**INDICATEURS DE RÉSULTAT**

Poursuite de l'étude de zone à l'issue du PRSE3  
Évolution de la perception des riverains à l'issue des 5 ans

**• SOUS-ACTION 3 •**
**COMMUNIQUER AUTOUR DES  
OUTILS EXISTANTS pouvant  
répondre aux préoccupations  
locales des zones de cumul de  
nuisances environnementales  
(pilotes : DRIEE, SPI Vallée de Seine)**

Favoriser la diffusion et la présentation auprès d'un public varié (unités départementales des DREAL, collectivités locales, association, industriels et aménageurs) d'outils de diagnostic adaptés tels que l'étude de zone ou les diagnostics locaux prévus par l'action 3.4 et pouvant répondre à des inquiétudes locales sur le territoire d'Île-de-France, en s'appuyant au besoin sur les démarches de l'étude Perception et de l'enquête auprès des médecins menée sur la Vallée de Seine

- DÉFINIR le format le plus approprié pour la diffusion : plaquettes, réunions d'information, etc.
- METTRE EN AVANT les avantages et inconvénients de chacun des outils disponibles ainsi que leur adéquation aux préoccupations soulevées

**MOYENS NÉCESSAIRES**

Les études de zone sont amenées à être cofinancées par les industriels, les collectivités et le ministère de l'environnement. Leur financement est indépendant du PRSE3.

Un budget supplémentaire est nécessaire pour la sous-action 1 (diffusion des conclusions de l'étude et conception d'un plan d'actions, autres actions de gestion suite aux conclusions de l'étude de zone) et pour la sous-action 3 (intervention lors de réunions d'information potentielles, création de supports adéquats).

**INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre d'actions de communication réalisées

**INDICATEURS DE RÉSULTAT**

Taux de couverture des territoires d'Île de France  
Taux de couverture des territoires identifiés comme « points de cumul de nuisances environnementales » [21]

**ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL**

SOUS-ACTIONS	2017 • 2018 • 2019 • 2020 • 2021									
	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
<b>Finaliser et capitaliser sur l'étude de zone Vallée de Seine</b>										
Finaliser les campagnes de mesures complémentaires										
Réaliser l'Interprétation de l'État des Milieux										
Communiquer sur les résultats										
Valorisation de l'étude de perception riverains et professionnels de santé										
Élaborer un plan d'actions ciblées										
Communiquer et réaliser le plan d'actions										
Construire et valoriser une synthèse des résultats et des recommandations des études de santé perçue des riverains et médecins										
<b>Poursuivre l'étude de zone Nord-Ouest Seine et Marne</b>										
Élaborer un atlas des données										
Réaliser les campagnes de mesures complémentaires dans les zones d'intérêt										
Réaliser l'Interprétation de l'État des Milieux										
Élaborer un plan d'actions ciblées										
<b>Communiquer autour des outils existants et favoriser la diffusion et la présentation auprès d'un public varié</b>										